

BULLETIN MUNICIPAL

ARCY SUR CURE

DECEMBRE 2016



Cliché de Dominique BAILLOT

Mairie
Rue du Château – 89270 ARCY SUR CURE
03.86.81.91.69 / 07.87.37.85.74
maire.arcy-sur-cure@wanadoo.fr
www.arcy-sur-cure.fr

LE MOT DU MAIRE

Au 1er janvier 2017, Arcy-sur-Cure rejoindra la Communauté des communes Avallon – Vezelay- Morvan par décision préfectorale. Nos arguments et notre détermination n'ont pas suffi à faire changer cette affectation arbitraire en désaccord avec la volonté du Conseil Municipal.

Au-delà des difficultés administratives et financières que pose ce rattachement, c'est une rupture avec notre bassin de vie naturel du Vermentonnais qui se produit.

Nous avons organisé deux réunions d'informations avec le Président de notre nouvelle communauté de communes, afin de vous informer au mieux de tous les changements qui se produiront au cours de l'année 2017. Du ramassage des ordures ménagères à l'accueil des enfants aux activités périscolaires, toutes les familles sont concernées dans leur quotidien. Vous avez d'ailleurs été très nombreux à participer et à poser des questions sur de nombreux sujets.

L'équipe municipale et la Communauté de Communes Avallonnaise, mettront tout en œuvre pour que ce changement s'opère dans les meilleures conditions possibles. Une information régulière vous parviendra sous forme d'articles dans les bulletins municipaux ou directement dans vos boîtes à lettres et sera toujours relayée sur le site internet de la commune.

Tous les élus Arcyats se sont inscrits au sein des commissions de notre nouvelle structure, tous déterminés à apporter nos contributions et nos souhaits d'orientation de cette nouvelle organisation.

De nombreux projets municipaux sont à l'étude, comme l'aménagement de la RD 606 pour améliorer la sécurité dans l'agglomération, la sécurisation et l'accessibilité de l'ensemble « Mairie-école-Salle des fêtes ». J'aurai plaisir à détailler ces projets et bien d'autres avec vous lors de la présentation des vœux municipaux, le **vendredi 20 janvier** à la salle des fêtes à laquelle vous êtes tous conviés.

Malgré les difficultés, je suis confiant pour notre développement et prêt à relever les défis de cette nouvelle année qui s'ouvre à nous.

Bonne année 2017 à toutes et à tous

Olivier BERTRAND

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire	P. 2
- Notre intégration au sein d'une nouvelle Communauté de Communes	P. 3
- Dans l'immédiat	P. 4
- Bulletin intercommunal de la CCAVM	P. 6
- Organigrammes de la CCAVM	P. 8
- Des compétences intercommunales deviennent communales	P. 10
- Etat-Civil	P. 10
- Recensement 2017	P. 11
- Le projet éolien	P. 12
- La traversée d'Arcy	P. 13
- Le repas des Aînés	P. 13
- Le Noël des enfants	P. 14
- La journée de la laïcité	P. 14
- Le coin des Associations	P. 15

NOTRE INTEGRATION AU SEIN D'UNE NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le 1^{er} Janvier 2017, notre Commune est rattachée à la Communauté des Communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM). Ce rattachement nous oblige à des changements dans nos habitudes. Les documents joints, dans ce bulletin municipal, vous permettront de faire connaissance avec notre nouvel environnement administratif, ses structures et compétences.

Mr Pascal Germain, Président de la CCAVM et ses services aident notre Municipalité pour que cette transition se passe au mieux. Afin de répondre à vos questions, deux réunions publiques ont déjà été organisées. Vous êtes venus nombreux à ces deux rendez-vous et vous en remercions. Nous éditerons en complément de ce bulletin, une « Brèves d'Arcy » / guide pratique et le site internet sera modifié pour inclure cette évolution.

Toute perturbation dans nos habitudes provoque des inquiétudes voir un mécontentement. Les conversations vont bon train ... Nous vous rappelons que le Conseil Municipal d'Arcy-sur-Cure n'est pas à l'origine de cette décision. Il a délibéré par deux fois et rejeté la proposition de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale émise par les services de l'Etat.



Carte de notre
nouvelle
Communauté de
Communes au 1^{er}
Janvier 2017

In fine, nous assumerons ensemble, au mieux, les charges et ordonnancements qui résultent de ces changements. La Municipalité a la volonté de garder les services mis en place ces dernières années comme l'agence postale et relais de services publiques, les NAP (activités périscolaires pour les enfants) et récupérera la compétence assainissement qui n'est pas encore en œuvre à la CCAVM.

Nous devons également nous adapter à de nouvelles réformes et évolutions concernant la loi « Notre », l'urbanisme, la dématérialisation des données, les mesures environnementales... Nos employés communaux suivent des formations pour se faire. Face à un surcroit de travail, nous les remercions de leurs efforts et de leur bon état d'esprit, dynamique et positif. La Mairie a été plusieurs fois fermée cet automne pour cette raison, nous nous en excusons mais c'est nécessaire.

De lourds dossiers sont donc en cours qui réclament un travail assidu et continu de notre secrétaire. La Mairie d'Arcy-sur-Cure sera donc strictement ouverte au public en matinée **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et Samedi de 10h à 12h. Il en sera de même pour les appels téléphoniques. Les après-midis, le répondeur sera activé.**

DANS L'IMMEDIAT

Afin de vous informer au mieux, vous trouverez ci-joint :

Le bulletin de la Communauté des Communes Avallon Vézelay Morvan (édition été 2016) :

Présentation générale de la CCAVM : statistiques et les compétences principales. Les communes de Bois d'Arcy, Merry-sur-Yonne et Arcy-sur-Cure intégrant la CCAVM au 1^{er} Janvier 2017, les statistiques ont changé : la communauté de communes nouvelles est constituée de 48 communes, un nombre d'habitants de 20783, le conseil communautaire est composé de 71 membres.

Les organigrammes à la CCAVM :

Les contacts des services des déchets ménagers et les établissements liés à l'enfance jeunesse car ce seront les premiers services les plus utiles dans l'immédiat.

Une édition spéciale « déchets ménagers » de la CCAVM :

Les conseillers municipaux distribueront dans toutes les boîtes aux lettres un calendrier avec le passage du camion ramassant les ordures ménagères et la nouvelle organisation pour le tri sélectif.

Début janvier : continuer à trier et déposer dans les colonnes de tri

Attention, le ramassage des ordures ménagères a lieu le vendredi au lieu du jeudi

Des bacs jaunes pucés seront distribués gratuitement, à chaque foyer, en début d'année par les services de la CCAVM pour permettre le tri sélectif chez vous et non plus sur le site à l'entrée du village qui va disparaître. Seul un container pour les verres sera mis à disposition.

Attention, l'accès à la déchetterie de Vermenton ne nous est plus possible. Les déchetteries de Montillot et Etaules/Avallon sont désormais mises à votre disposition.



Horaires lundi, mercredi, samedi :

Été (du 1^{er} avril au 30 septembre) :
9h-12h et 14h-18h30

Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :
9h-12h et 14h-17h



Horaires du lundi au samedi :

Été (du 1^{er} avril au 30 septembre) :
9h-12h et 14h-18h30

Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :
9h-12h et 14h-17h

Concernant la compétence Enfance/jeunesse, Les Centres de Loisirs d'Avallon et de Châtel-Censoir ainsi que les crèches d'Avallon et de Cussy-les-Forges vous sont désormais accessibles. **Votre accès à La Crèche de Vermenton et au Centre de Loisirs des Filous Futés reste toujours possible, cependant les règles de priorités ainsi que les tarifs pourront évoluer.**

Le transport pour les Centres de Loisirs d'Avallon et de Châtel-Censoir sera assuré par la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan et celui pour Cravant sera supprimé.

Coordonnées des centres de Loisirs :

- **1,2,3 soleil...** rue de Paris 89200 AVALLON, - 09.84.53.20.54 - 123soleil.avallon@free.fr



- **Les zoulous** 36 rue Cotteau 89660 CHATEL CENSOIR - 03.86.34.38.06

Les inscriptions peuvent s'effectuer par mail, téléphone ou sur chaque site d'accueil. Les places étant limitées, les réservations doivent s'effectuer avant la période de fonctionnement.

Les documents d'inscription sont les suivants :

- une photocopie de la carte vitale
- une fiche de renseignements
- Attestation CAF et /ou avis d'imposition
- une attestation d'assurance en responsabilité civile

Coordonnées des crèches :

- **Caribou** 6 rue de la Maladière 89200 AVALLON - 03.86.32.13.03
Ouvertures : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 sauf jours fériés



- **Galipette** 8 Avenue Pepinstère 89200 AVALLON - 03.86.32.10.75
Ouvertures : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h sauf jours fériés



- **Capucine** Rue Neuve 89420 CUSSY LES FORGES – 03.86.41.72.83



Sylvie JOUBLIN

CCAVM

45 COMMUNES

ANNAY-LA-CÔTE, ANNÉOT,
ASNIÈRES-SOUS-BOIS, ASQUINS,
ATHIE, AVALLON, BEAUVILLIERS,
BLANNAY, BROSSES, BUSSIÈRES,
CHAMOUX, CHASTELLUX-SUR-CURE,
CHÂTEL-CENSOIR,
CUSSY-LES-FORGES,
DOMECY-SUR-CURE,
DOMECY-SUR-LE-VAULT, ÉTAULES,
FOISSY-LES-VÉZELAY,
FONTENAY-PRÈS-VÉZELAY, GIROLLES,
GIVRY, ISLAND, LICHÈRES-SUR-YONNE,
LUCY-LE-BOIS, MAGNY, MENADES,
MONTILLOT, PIERRE-PERTHUIS,
PONTAUBERT, PROVENCY,
QUARRÉ-LES-TOMBES, SAINT-BRANCHER,
SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS,
SAINT-LÉGER-VAUBAN, SAINT-MORÉ,
SAINT-PÈRE, SAINTE-MAGNANCE,
SAUVIGNY-LE-BOIS, SERMIZELLES,
THAROISEAU, THAROT, THORY,
VAULT-DE-LUGNY, VÉZELAY,
VOUTENAY-SUR-CURE

19 840 HABITANTS

(Source INSEE 2016 : Population totale)

67 000 HECTARES

de territoire riche par sa diversité et
offrant un cadre de vie idéal.
Situé à 2 heures de PARIS
et 2 heures 30 de LYON.

Qu'est-ce que la CCAVM ?

C'est la Communauté de Communes
AVALLON-VÉZELAY-MORVAN,
un Établissement Public de Coopération
Intercommunale, qui regroupe 45
communes du sud de l'Yonne.

Pourquoi une Communauté de Communes

Afin de coordonner des actions de développement
économique et d'aménagement de l'espace sur
l'ensemble du territoire et pouvoir développer des
projets difficilement réalisables à l'échelle d'une
commune pour des raisons financières ou d'intérêt
collectif comme la collecte des déchets, la gestion
de crèches, la voirie,...

Comment est-elle gérée ?

C'est le Conseil Communautaire, composé de 69 Conseillers Communautaires,
également conseillers municipaux des communes membres, qui en assure
la gestion. Depuis les élections municipales de mars 2014, les Conseillers Commu-
nautaires des communes de plus de 1 000 habitants ont été élus au suffrage
universel direct.

Le Conseil Communautaire est l'organe de décision de la Communauté de
Communes. Il se réunit entre 6 et 8 fois par an. Les séances du Conseil
Communautaire sont publiques.

Il définit l'orientation générale, il a en charge la réalisation des projets communa-
utaires, le vote du budget et les actes juridiques majeurs. Chaque décision fait
l'objet d'une délibération et doit recueillir la majorité pour être entérinée.

Les agents sont répartis dans les différents services (Moyens généraux, Déchets
Ménagers, Environnement, Enfance/Jeunesse, Travaux/Numérique, Mobili-
té/Transport/Santé et Tourisme/Opération Grand Site du Vézélien,...) dont les
actions sont pilotées par un Directeur Général des Services.

D'où proviennent ses principales ressources financières ?

La CCAVM perçoit une part des taxes d'habitation et
foncière ainsi que la redevance incitative des déchets
ménagers.

La CCAVM bénéficie également d'appuis financiers de ses
partenaires : l'Europe, l'Etat, la Région, le Département de
l'Yonne, la Caisse d'Allocations Familiales, les communes
membres,

L'action de la CCAVM s'inscrit dans l'exercice de ses compétences définies par ses statuts et regroupées en 4 axes

► Aménagement du territoire



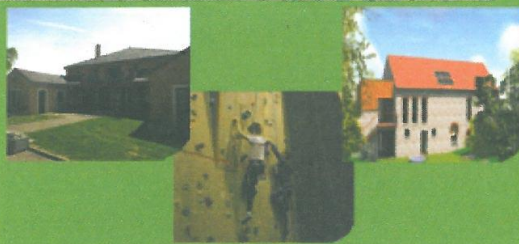
Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) - Accessibilité (Étude et travaux) - Mobilité/Transports à la demande - Habitat - Voirie Communautaire - Maison de Santé pluridisciplinaire de VÉZELAY - Contrat Local de Santé - Aire de grand passage des gens du voyage - Fourrière animale

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles et commerciales (Parc d'activités Portes du MORVAN et d'AVALLON, ZA de la Grande Corvée à AVALLON et de VILLIERS - NONAINS à SAINT BRANCHER) - Réserves foncières - Soutien aux structures de développement économique - Numérique et téléphonie mobile - Tourisme (soutien aux offices de tourisme, signalétique touristique) - Aménagement du lac du Crescent - Opération Grand Site (OGS) du Vézélien

► Développement économique



► Enfance/Jeunesse/Santé



Coordination des actions Enfance/Jeunesse - Relais assistants maternels - Gestion des accueils de loisirs sans hébergement du territoire - Gestion des crèches - Prise en charge du transport des écoles maternelles et élémentaires vers les gymnases et la piscine - Prise en charge des entrées pour les écoles primaires à la piscine d'AVALLON - Gestion et entretien des gymnases (MONTILLOT - QUARRÉ-LES-TOMBES)

Collecte, traitement et valorisation des Déchets Ménagers - Développement du compostage individuel - Accompagnement des projets liés aux énergies renouvelables



► Environnement



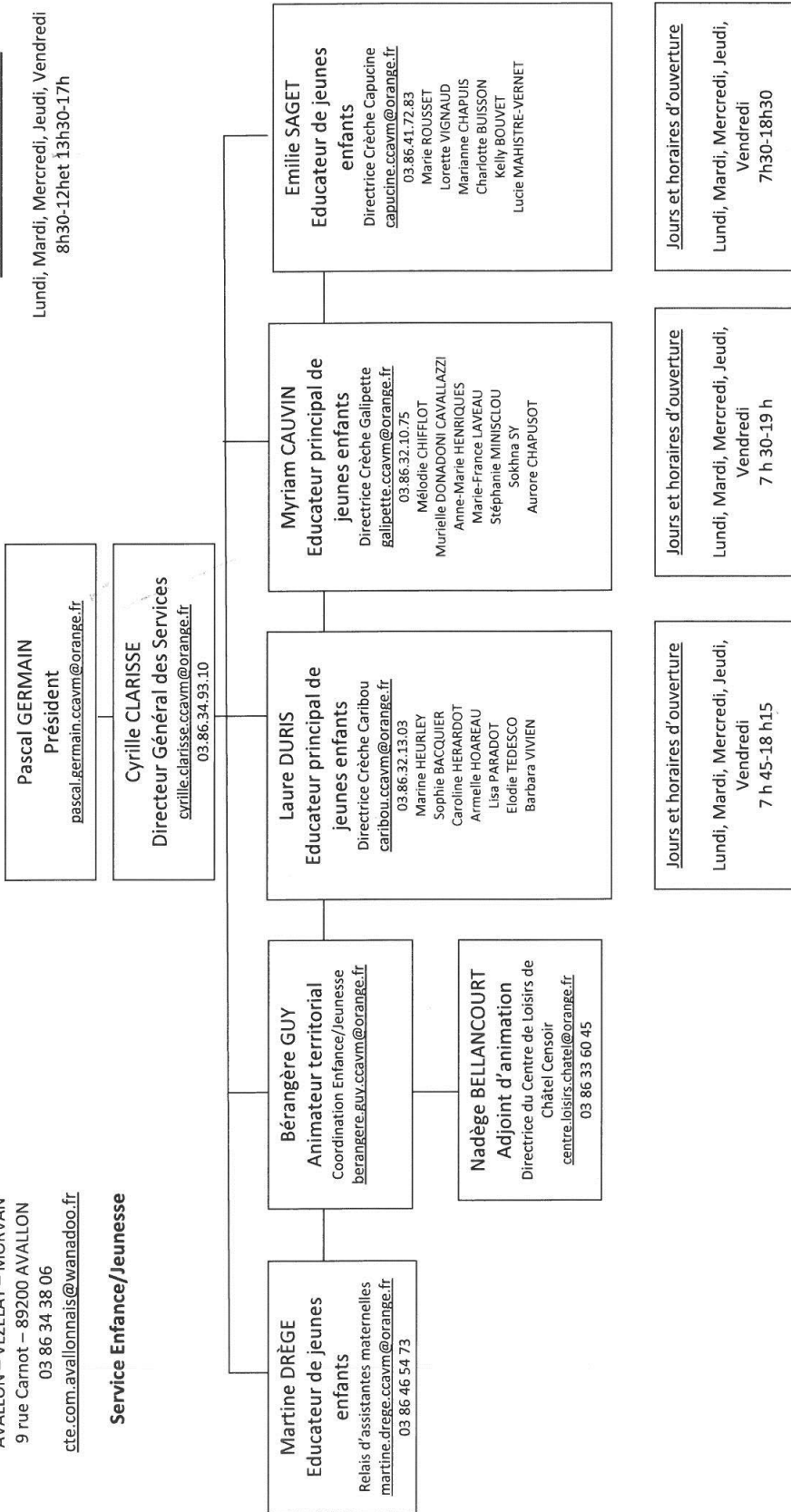
Communauté de Communes
 AVALLON – VÉZELAY – MORVAN
 9 rue Carnot – 89200 AVALLON
 03 86 34 38 06
cte.com.avallonmais@wanadoo.fr

ORGANIGRAMME du PERSONNEL au 1^{er} septembre

Jours et horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
 8h30-12h et 13h30-17h

Service Enfance/Jeunesse

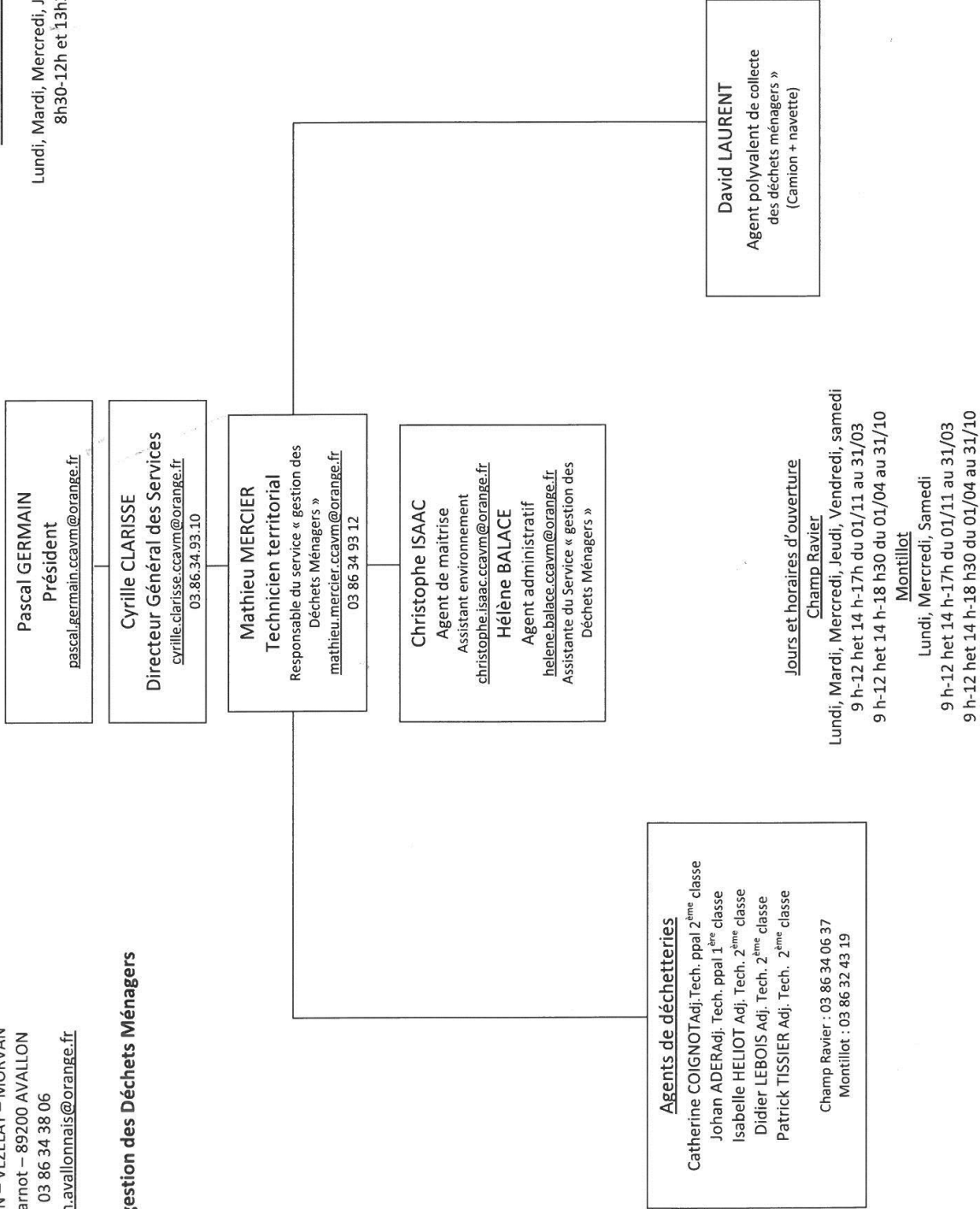


Communauté de Communes
AVALLON – VÉZELAY – MORVAN
9 rue Carnot – 89200 AVALLON
03 86 34 38 06
cte.com.avallonmais@orange.fr

ORGANIGRAMME du PERSONNEL au 1^{er} janvier 2017

Jours et horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
8h30-12h et 13h30-17h



DES COMPETENCES INTERCOMMUNALES DEVIENNENT COMMUNALES AU 1^{ER} JANVIER 2017 :

Compte-tenu des statuts de notre nouvelle communauté de communes, certaines compétences devront être reprises par la commune à savoir :

- Les nouvelles activités périscolaires
- Le relais service public
- Les assainissements collectifs et non collectifs

1. les nouvelles activités périscolaires :

Suite au changement de communauté de communes, et à compter du 1^{er} janvier 2017, la compétence périscolaire est transférée à la commune. Deux possibilités s'offraient à cette alternative : une convention avec les filous futés de Cravant jusqu'à l'année prochaine afin de permettre une continuité de service pour le bien des enfants ou le recrutement d'un agent chargé de la garderie et des NAP .

Les délais étant vraiment trop courts, le Conseil a décidé au cours de la séance du 8 décembre 2016 de signer une convention avec le Centre de Loisirs Les Filous Futés jusqu'au 8 juillet 2017.

2. Le relais de service public :

Pour les mêmes raisons qu'évoquées ci-dessus, le relais de service public est à la charge de la commune à compter de cette date. Le Conseil décide également de signer une convention avec La Poste pour l'organisation de l'agence postale communale.

Il va de soi que le souci de la Commune est de garder ces deux services au profit de la population.

3. L'assainissement :

Par ailleurs, pour les propriétaires d'installations en assainissement non collectif, nous vous rappelons qu'un diagnostic réalisé par le bureau d'études Central Environnement de Ligny-le Châtel est en cours. Les personnes n'ayant pas encore pris leur rendez-vous doivent le faire au 03.86.47.51.77

Les travaux de la 5^{ème} tranche d'assainissement collectif qui concernent le haut de la Rue de l'Orme, Impasse du Faîte de l'Orme seront mis en œuvre au 1^{er} trimestre 2017 par la société AVRE ENVIRONNEMENT, la Communauté de Communes Entre Cure ayant passé le marché en cette fin d'année.

Les employés communaux prendront le relais pour l'entretien du lagunage et de la station de pompage

Jean-Marc ANIERE

ETAT CIVIL : JUILLET A DECEMBRE 2016

DECES

- ❖ AMORES née MANSUY Danièle, décédée le 3 juillet 2016 à Auxerre (89)
- ❖ BOIROT Suzanne, décédée le 15 août 2016 à AUXERRE (89)
- ❖ DONABEDIAN Eddy décédé le 7 septembre 2016 à Avallon (89)
- ❖ FRANCOIS Nicolas, décédé le 28 septembre 2016 à Arcy-sur-Cure (89)
- ❖ ALLEGRET Jean- Michel, décédé le 9 octobre 2016 à Dijon (21)
- ❖ MATHIEU née RAMEAU Sylviane, décédée le 4 décembre 2016 à Mailly-le-Château



RECENSEMENT

de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera **de répondre à l'enquête sous quelques jours**, et vous proposera de le faire **sur internet**. Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander à votre mairie. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.
Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019.
En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Les agents recenseurs

Mme Nathalie TARRINHA

et

Mme Monique BOUNON



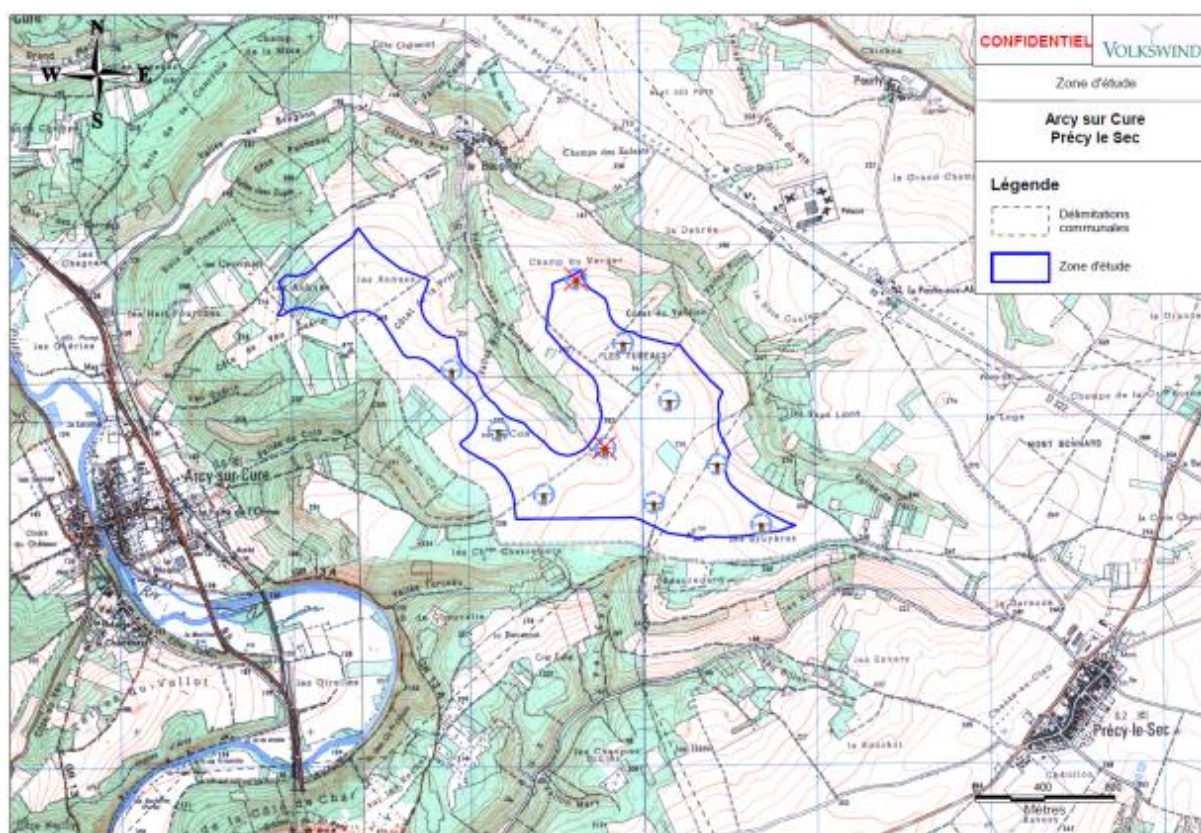
LE PROJET EOLIEN

«Notre projet éolien a été initié en 2008 en partenariat avec la Société Volkswind France, spécialisée dans la production d'électricité d'origine éolienne terrestre.

Toutes les études et expertises (environnementales, acoustique, paysagère...) menées sur site ont permis au Préfet et administrations compétentes d'autoriser la construction et l'exploitation des éoliennes.

Le projet initial portait sur 10 éoliennes, mais 8 éoliennes seront finalement érigées : 6 sur la commune d'Arcy-sur-Cure, et 2 sur la commune de Précý-le-Sec.

En effet, l'éolienne prévue au centre du parc masquerait trop le vent, et celle située au Nord du parc entraînerait trop de bridages acoustiques, en raison de la proximité avec le hameau du Beugnon.



Des levés topographiques et des études géotechniques avec forages sur site, ont déjà été réalisés à l'automne 2016, en préparation des travaux.

Toutefois, afin de raccorder les 8 éoliennes au réseau de distribution d'électricité, les travaux de construction devront attendre que le poste source de Joux la Ville soit construit par ENEDIS, soit en 2019 au plus tard.

Notre parc éolien permettra d'alimenter en électricité l'équivalent de 16 000 personnes, chauffage électrique inclus ! »

Alexis JUGE, société VOLKSWIND

LA TRAVERSEE D'ARCY PAR LA RD606 :

A la demande de nombreux riverains de la RD606 dans la traversée d'Arcy concernant le bruit et la vitesse excessive des automobilistes, la commune a sollicité le CAUE89 (Conseil d'architecture d'urbanisme de l'environnement) pour mener une réflexion sur la mise en sécurité des abords de cette route et la nécessaire maîtrise de la vitesse des véhicules mais également l'amélioration du confort des piétons et l'embellissement des espaces publics. Cette étude très bien documentée a été présentée au cours d'une réunion publique suivie par une trentaine de personnes. Plusieurs pistes ont été évoquées en particulier l'aménagement des entrées de l'agglomération avec des chicanes et des espaces paysagers.

Afin d'aider la commune dans la conception de la réalisation des travaux, le Conseil a décidé le lancement de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Les 2 malheureux accidents mortels de la fin d'année, sans présager des conclusions des enquêtes en cours, nous rappellent que la sécurité des habitants est l'un des objectifs prioritaires de la commune.

Jean-Marc ANIERE

LE REPAS DES AINES



Le repas des aînés s'est déroulé dimanche 11 décembre dans une ambiance chaleureuse et conviviale

Le DJ Titi a fait chanter et danser les convives sur des airs des années 70



LE NOEL DES ENFANTS



Cette année les enfants d'Arcy sur cure se sont retrouvés à la salle des fêtes pour y partager un goûter et recevoir les cadeaux de la municipalité distribués par le père Noël notre salle des fêtes était animée par les cris et les rires des enfants La magie de Noel était au rendez vous

Evelyne ROBERT

LA JOURNEE DE LA LAÏCITE

Le Président de la République et Madame la Ministre, ayant à diverses reprises, exprimé leur volonté de voir le 9 décembre, journée commémorative de la loi de 1905, consacré comme journée de la laïcité, les élèves de l'école d'Arcy sur Cure ont travaillé sur la charte de la laïcité à l'école.

Les élèves ont ensuite illustré cette notion par des dessins et des mots. Leurs œuvres ont été exposées du vendredi 9 décembre au mardi 13 décembre à l'épicerie du village. L'exposition a ensuite été déplacée dans la cour de l'école.

Nous remercions vivement, Mme Morlec, car grâce à son accord, nous avons pu sortir de l'école et exposer le travail. Les élèves étaient ravis et la maîtresse aussi.

Agneta GAUSSENS, enseignante



Le Coin des Associations

ARCY GYM

La rentrée d'Arcy Gym n'a pu se faire en septembre comme tous les ans car l'Office des Sports d'Avallon, notre partenaire, a connu des difficultés de recrutement concernant l'encadrement sportif.

Nous avons donc débuté en octobre avec Charlotte notre nouvelle animatrice sportive.

Bonne humeur et dynamisme sont toujours au rendez-vous.

Les cours sont variés avec les mêmes constantes : échauffement cardio-vasculaire, renforcement musculaire et étirements.

Si des personnes sont intéressées, il est toujours possible de s'inscrire en début d'année prochaine.

Les cours ont lieu le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes.

Pour plus de renseignements : Mme Josette Claude, trésorière, 03.86.81.93.68

Mme Nadine Engelmann, présidente, 03.86.81.97.85

Bonne année 2017, bonne santé (le sport y contribue !)

Nadine ENGELMANN

CHORALE "ARCY LA DO RE" / ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

L'association Loisirs et Culture a pour objectif d'organiser des manifestations culturelles sur la commune d'Arcy sur Cure. Elle propose actuellement une activité de chants Chorale au sein de la **Chorale "Arcy La Do Ré"**.

Une vingtaine de Choristes la composent, répartis en quatre pupitres (Soprane, Alto, Basse et Ténor) avec un répertoire éclectique permettant à chacun des participants de satisfaire à son plaisir de chanter.

Les répétitions ont lieu **le jeudi soir à l'ancienne Salle de l'école d'Arcy sur Cure de 19h30 à 21h00** sous la conduite d'Amanda Broome.

La Chorale se produit en concert deux à trois fois par an, principalement à Arcy sur Cure et dans les communes avoisinantes, en adaptant son programme au public, au lieu et à l'événement.

Concert de Noël 2016 dans l'Église d'Arcy sur Cure le 18 décembre 2016 à 18h30.

Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Présidente de l'Association Ellen Gerber (03.58.43.39.17).



L'ENTENTE BASSE CURE

Activités 2016: animation pêche le samedi 18 juin 2016

Au canal d'Accolay, nous avons accueilli 10 enfants dont 8 des "Arcadies" filles et garçons pour cet après-midi très réussi. En effet, tous les participants sont repartis avec un petit présent après le copieux goûter qui leur a été servi. Merci à Yves pour ses bonnes crêpes ainsi qu'à l'ambiance chaleureuse apportée par les enfants, les encadrants des "Arcadies", parents et organisateurs



Nouveautés 2017: Cartes de pêche internet:

Dépositaires: Café le P'tit Arcyat et France Fluviale à Vermenton

Permanences assurées par l'Entente Basse Cure à la maison de l'internet à Vermenton. Bientôt en affichage pour les dates

Renseignements: 03.86.81.60.04 06.17.55.44.84

Représentant d'Arcy sur Cure pour l'Entente Basse Cure: Mr Vendois Eddie : 03.86. 33.83.75

Nota: le prochain repas des pêcheurs aura lieu le samedi 21 janvier 2017 à la salle des fêtes d'Arcy sur Cure.

CLUB DE L'AMITIE

Après une courte pause estivale, le Club de l'Amitié a repris ses activités hebdomadaires chaque mercredi après-midi.

Un petit groupe d'adhérents d'Arcy et Bessy y participe avec assiduité et c'est toujours un instant très attendu. Chacun y trouve du relationnel et la convivialité en partageant différents loisirs.

Une façon aussi de rompre avec la solitude et la monotonie du quotidien pour ceux et celles qui sont plus ou moins isolées durant la semaine.

Bientôt les fêtes de fin d'année avec une petite interruption de nos activités pendant celle-ci mais nous les retrouverons début janvier.

Bonnes fêtes et bonne année à toutes et tous

Bernard HOUDOT



Les amis de la
Chapelle du Beugnon

LES AMIS DE LA CHAPELLE DU BEUGNON

Il était une fois une petite Chapelle bâtie en l'an de grâce 1540 qui sous la protection de Saint Roch veillait sur les habitants du Beugnon ; or il advint que ses portes se fermèrent en 1973 car en y pénétrant ses visiteurs courraient un grand danger. Pendant près de 40 longues années son état n'a cessé de s'aggraver, elle avait pourtant été inscrite en tant que monument historique. Un beau jour, à la fin du siècle dernier, Me Pascaline Faës, Maire d'Arcy sur Cure parvint à faire accepter le principe de sa sauvegarde; six années furent néanmoins nécessaires pour, en complément du budget communal, grâce aux subventions du département et de l'état, réunir les fonds afin de remettre à neuf charpentes et toiture.

La commune ayant sauvé l'édifice d'une ruine certaine, le relai fut passé à l'association « les Amis de la Chapelle du Beugnon » afin de poursuivre l'action en vue de la finalisation de la restauration; c'est ainsi que, d'une poignée d'adhérents lors de sa création en 2001, les Amis de la Chapelle sont aujourd'hui 210. Grâce aux dons, aux adhésions et aux très nombreux participants aux différentes manifestations (repas en salle, porcinares et randonnées), 60 000 euros furent réunis permettant en complément des subventions de réaliser les deux dernières tranches de travaux qui se sont achevées cette année



En 2012, la 2^{ème} tranche de travaux a été consacrée à la restauration intérieure permettant la réouverture de la Chapelle ; M Olivier Bertrand Maire d'Arcy sur Cure, souhaitant en faire un lieu vivant, a chargé l'association de mener à bien des actions culturelles de qualité dans un respect du lieu et de son histoire.

Ainsi 2016 fut la 4^{ème} année de programmation culturelle ; pour la première fois nous avons été confrontés à des difficultés relationnelles avec le clergé local. Or nous considérons que, partant du fait que la chapelle fut sauvée de la ruine grâce à l'argent public et à

l'engagement sans faille des membres de l'association, elle doit à ce titre être un lieu partagé entre le culte et la culture et ce dans un respect mutuel; pour défendre ce point de vue, nous avons lancé une pétition qui a réuni 1300 signatures; qu'il nous soit ici donné de remercier chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont soutenu.



Nous préparons une 5^{ème} saison culturelle avec la même exigence de qualité; gageons qu'elle saura séduire un public toujours aussi nombreux. Si vous souhaitez être informé de la vie de l'association, il vous est possible de consulter notre site « chapelledubeugnon.fr » qui vous donnera toutes les informations sur les manifestations passées et à venir.

La belle histoire continue, si elle vous séduit, vous pouvez vous joindre à nous, nous vous accueillerons les bras ouverts !!

Enfin, il importe de vous faire part d'une action qui dépasse largement le cadre d'Arcy sur Cure : Les journées du patrimoine permettent entre autres de découvrir le petit patrimoine ; elles rencontrent toujours un vif succès. Nous avons choisi depuis 2012 de profiter de cet événement pour présenter des œuvres au travers d'expositions de peintures, sculptures ou photographies. En 2015, à l'initiative de Martin Sauvageot des « amis d'Avigny », deux autres lieux nous ont rejoints dans cette démarche, les chapelles d'Avigny et de Cheully, créant ainsi l'amorce d'un réseau ; cette année les églises de Trucy sur Yonne et de Brosses ont également été tentées par l'aventure ; et le public suit très nombreux, se rendant d'un lieu à l'autre. Une dynamique est créée, mettant en valeur le patrimoine de notre territoire, nous souhaitons qu'elle fasse de nouveaux émules.

Pour conclure, permettez-moi de me faire le porte-parole de tous les membres de l'association afin de vous souhaiter une très bonne année 2017, riche de découvertes et de rencontres.

Le vice-président : Marc BACHELARD.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque automne un rassemblement a eu lieu le vendredi 11 novembre au monument au morts afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 avec :

Dépôt de gerbe
Allocution du Maire
Vente de Bleuets

Après la cérémonie, un vin d'honneur était offert à la salle des fêtes par la Municipalité.

Nous remercions et souhaitons la bienvenue aux adhérents qui ont rejoints notre association cette année.

Bonnes fêtes et bonne année à toutes et tous

Bernard HOUDOT

ASSOCIATION "ROMPRE LE SILENCE POUR LIBERER L'ENFANT" RSLE

Elle a pour but d'encourager les victimes de pédophilie à rompre le silence. En se confiant à une personne de confiance, un parent, un ami, un enseignant, l'enfant peut se libérer et empêcher le pédophile de récidiver car l'arme la plus redoutable de ces criminels est le silence qu'ils imposent aux enfants par la menace. Terrorisé, l'enfant se tait et une fois muré dans son mutisme, il se détruit tout en faisant le jeu de son bourreau. En revanche, s'il se confie, la personne prévenue sera en mesure d'agir pour le protéger ne serait-ce que par une « main courante » à la police, car le devoir de tout bon citoyen est de protéger un enfant dans la souffrance.

Afin de dénoncer les mensonges, les calomnies et la cruauté de ces pédophiles qui ont détruit des centaines d'enfants, j'ai fait publier **un livre** du même nom : « **Rompre le silence pour libérer l'enfant** ».

Cette incroyable histoire n'est pas un roman, c'est un témoignage de vie. Ce livre témoigne d'une réalité, d'une actualité qui dépasse la fiction et dont le souffle alterne entre horreur et félicité. Ce livre dénonce les prédateurs sexuels dont le mode d'action soulève l'indignation. Ce livre donne à l'enfant, le moyen de pouvoir se libérer, de retrouver sa dignité : simplement en rompant le silence, sans attendre.

Depuis la parution de mon livre, de l'E-Book illustré et surtout du Site Internet, en français et en anglais, ci-dessous, dénonçant les noms véritables de ces gens, huit (8) organisations de charité ont cessé de les soutenir financièrement. Le livre commence à faire son travail.

Pour ma part, je suis heureuse, même après avoir tout perdu, d'avoir pu aider les enfants de ma fondation en Inde à se libérer du silence et de permettre à 540 enfants d'être scolarisés, dont certains (es) sont parvenus à 5 années d'Université. J'ai aussi le grand plaisir d'être toujours en contact avec un grand nombre d'entre eux.

Mary-Ellen Gerber - Fondatrice/Présidente www.rompre-le-silence.net - www.rompre-le-silence.org

LA RENTREE DE L'ASSOCIATION LES ARCADIES



Avant de vous parler de nos sections, je vous souhaite une bonne saison 2016-2017 avec toutes les activités que nous vous proposons ! Nos animations sont ouvertes à tous... Regardez, essayez, venez nous faire part de vos talents... la porte est grande ouverte !

Suite à l'assemblée générale du 26 août 2016, les membres du bureau des Arcadies ont changé. Nous avons un nouveau : Jean-Marie Bressolles vient prendre la place de Vice-Président, Florence David reste notre trésorière, Eddie Vendois notre vice-trésorier et j'ai été réélue comme présidente. Avec les membres du bureau nous venons vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année. Et une excellente année 2017 !

Sandrine ROSE, présidente.

Consultez et suivez-nous sur notre page Facebook : **Les Arcadies d'Arcy sur Cure**

Pensez à regarder nos affiches aux panneaux d'affichage.

Notre mail: lesarcadies.arcy@outlook.fr

Tel : 06-85-31-61-97

Association les Arcadies chez Mme Rose 23 rue de l'Orme 89270 Arcy sur cure

NOUVEAUTE à Arcy/Cure !!

Cette année, une nouvelle section a vu le jour !

Le 29 septembre, ouverture de **la section DANSE MODERNE JAZZ**. Tous les jeudis de 17h30 à 18h30 pour les jeunes de 7 à 12 ans, et de 18h45 à 20h pour les ados dès 13 ans et les adultes. Leur professeur, Florence Pezenec, diplômée d'état de la fédération française de danse où nous sommes affiliés, fait bouger au son de la musique et du rythme, 22 ados/adultes et 6 enfants. N'hésitez pas à venir essayer, il est encore temps !!



Responsable de section : Corinne TEISSIER.

Atelier de Fil en aiguilles



Chaque Mardi de 14h à 17h30, 25 couturières se retrouvent à la salle des fêtes. Des nouvelles inscrites sont venues retrouver l'ambiance de la couture !! Un atelier qui plaît beaucoup puisque certaines viennent quand même de St Cyr les Colons, Vermenton, Accolay, Mailly la Ville, Mailly le Château et bien sûr d'Arcy sur Cure !!

Un atelier où chacun apporte à l'autre son savoir. De beaux échanges et de très belles réalisations en ressortent.

Nous remercions toujours Eddie Vendois pour son aide à la mise en place des tables et chaises tous les mardis.

L'atelier est ouvert à tous (16€ l'année, adhésion comprise).

Regarder, tricoter, coudre... boire un thé !!!

N'hésitez pas à nous rejoindre. Pas d'atelier pendant les vacances de Noël !

Responsable de la section : Joëlle VENDOIS.



Notre section tennis de table

La section Tennis de table a repris le 30 août. Les Mardis dès 19h pour les jeunes à partir de 7 ans et les adultes débutants, de 20h à 22h pour les adultes avec un niveau avancé ainsi que le jeudi de 20h à 22h pour tous.

Pour cette saison 2 équipes sont engagées en championnat Ufolep comme suit :

L'équipe 1 : avec Jean-Marie Bressolles de Sery, Wilfrid Jouanneaux de Champs sur Yonne, Jean-Paul Josse d'Arcy et Boris Siméon de Mailly la Ville. Équipe engagée en Division d'Honneur. Ils joueront à Arcy les 06/01-03/02-10/02-24/03-31/03-05/05. Venez les soutenir !!

L'équipe 2 : avec Isac Carvalhido de Bessy, Frédéric et David Bertrand de Vermenton et Lucy et Jean-Batiste Hugot de Vermenton, équipe engagée en D1. Ils joueront à Arcy les 13/01-17/03-07/04-12/05, les autres matchs se feront à l'extérieur. Venez les encourager !

Et cette année, nous avons eu des nouveaux venus dans notre section loisir : donc bienvenue à Jean-Luc, Said, Valentin d'Arcy sur Cure et Julien de Bessy sur Cure. Et bonne reconduction à Stéphanie, Sandrine, Julien d'Arcy sur Cure, Xavier de Bessy et Florian de Sacy.

N'hésitez pas à contacter les membres de l'Association pour plus de renseignements (loisirs 16€/an, adhésion comprise).

Responsable de la section : Jean-Marie Bressolles.

Actions réalisées depuis septembre :

En septembre : un après-midi **fabrication d'un attrape rêves** a eu lieu. 6 enfants et 6 adultes se sont retrouvés à la salle des fêtes avec comme intervenant Sandrine Rose. Tous ont apprécié ce travail minutieux.

En octobre :

Un **stage de crochet**, initiation et perfection ont eu lieu sur 2 jeudis après-midi avec Marie-Pierre Coignot. 10 participantes ont été ravies de pouvoir enfin comprendre et apprendre les bases du crochet.

Un après-midi **fabrication de décors d'Halloween** a été proposé par Marie-Pierre, Josy et Monique, 5 enfants et 4 adultes ont fabriqué araignées, fantômes... pour préparer la fête d'Halloween.

La fête d'Halloween le dimanche 29 octobre a rencontré un vif succès. Organisée par Monique Bounon et Marie-Pierre Coignot, pas loin de 21 enfants sont venus se faire maquiller par Anne Lemoine de la compagnie L'Aime en Terre. Le goûter était un régal, les couturières ont concocté de très bons gâteaux ! Nous avons été accueillis par les habitants avec plein de bonbons que les enfants ont partagés après l'élection de Mister et Miss Halloween : heureux gagnants : ex æquo : Mattéo et Killian chez les garçons et Julie chez les filles. Un très bel après-midi !

Le dimanche 6 novembre, nous avons organisé **le vide coffre à jouets**. Les exposants étaient bien présents et ravis de l'organisation mais hélas trop peu de visiteurs, aucun l'après-midi ! Nous ne renouvelerons pas cette action l'an prochain.

Notre Loto a eu lieu le 27 novembre, il a rencontré un grand succès. Nous avons été félicités pour notre organisation ! De très beaux lots ont été gagnés dont une semaine en location sur l'île d'Oleron.

Cette année, par manque de temps, nous n'avons pas pu mettre en place notre traditionnel calendrier de l'avent mais la fête du calendrier sera au rendez-vous avec cette année : un spectacle : **Les Contes du Morvan Version 2016** le samedi 17 Décembre!

Les actions prévues dès Janvier :

Nos sections, tennis de table, de fils en aiguille et danse moderne redémarrent dès la première semaine de Janvier.

En Février, un après-midi **fabrication d'attrape rêves** aura lieu, surveillez les affiches pour la date.

Le Dimanche 5 mars aura lieu notre **concours de belote**, vous pouvez contacter Eddie Vendois.

Le Dimanche 30 avril, une journée en Pays Saumurois avec les cars Mathieu, un départ à 5h du matin et retour aux environs de 23h30 !!

Visite du Troglo des pommes tapées, visite de Saumur en petit train, déjeuner en cave troglodytique, visite de la cave aux Moines avec sa production de champignons de Paris, l'extraction du tuffeau et son élevage d'escargots, visite de la cave Veuve Amiot avec dégustation des cuvées.

Tarif adhérents : 38€ par personne. Tarif non adhérents: 46€ par personne (adhésion de 8€ comprise).

Renseignements et inscriptions auprès de Monique Bounon au 03-86-81-62-42 ou 06-11-68-19-80. mail : lesarcadies.arcy@outlook.fr

Le 4 Juin, notre traditionnel **tournoi de tennis de table**.

Le 8 Juillet, une sortie pour le spectacle au Château de St Fargeau est prévue mais les inscriptions ne se feront qu'à partir du 10 mai.

N'HESITEZ A NOUS CONTACTER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSOCIATION, VENEZ NOUS RENCONTRER, VENEZ NOUS FAIRE PARTAGER VOS IDEES.

Bonnes fêtes à tous de la part de tous les membres de l'Association les Arcadies!

ASSOCIATION SPORTIVE D'ARCY

Cette nouvelle saison débute avec de très bon résultat de la part de notre équipe senior, en effet nous sommes 2^{ème} au classement de notre poule de 3^{ème} division. Nous espérons continuer sur cette voie avec le recrutement de deux nouveaux joueurs à la mi- saison.

Nos jeunes joueurs et joueuses sont une nouvelle fois au rendez-vous le mercredi après-midi auprès de leur entraîneur Pierre BOLIS. Ils participent régulièrement au rencontres de l'avallonnais.

Bonne Année à tous.

Composition du bureau :

Président : Mr BOUNON Nicolas

Secrétaire : Mme VERMENTON Elodie

Trésorier : Mr RABUT Loic

Bolis Pierre, initiateur enfant

LAURIER Guy, consultant

LES CLES DU RENOUVEAU

Voici la fin de l'année qui approche à grands pas !

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes et que 2017 vous apporte joie, bonheur et satisfaction dans vos vies respectives.

Voici un petit résumé de cette année 2016 en ce qui concerne notre association.

Notre salon d'été connaît un succès grandissant chaque année.

Cette année l'exposition qui s'est tenue du 23 juillet au 7 août a encore réuni de nombreux artistes peintres, sculpteurs et artisans d'art – anciens et nouveaux – et 641 visiteurs sont venus admirer leurs œuvres.

Nous leur renouvelons notre admiration et nos remerciements pour leur participation.

Le 8 octobre dernier de 10 h à 18 h 30, la Fête du bouchon a permis de récolter plus de 300 kg de bouchons pour l'Association « les Bouchons d'Amour », battant ainsi le record de l'an dernier.

Nous remercions tous les bénévoles et points collecteurs – la Boulangerie d'Arcy sur Cure – le magasin ATAC de Vermenton ainsi que les Ch'tis de l'Isle sur Serein qui sont venus animer cette journée haute en couleurs.

Et nous avons terminé l'année avec le Téléthon les 3 et 4 décembre.

Le samedi midi, 50 personnes ont participé au moules frites animé cette année par le Duo FIRST TIME.

Mary-Ellen Gerber nous a ravies de son récital de chansons françaises sur demande des convives. Nous la remercions d'avoir pris le relais de la chorale qui n'a pas honoré son engagement.

Nous remercions tous les bénévoles, les personnes qui sont venues partager ce repas et également les randonneurs du dimanche matin pour leur participation malgré ce froid pénétrant.

Cet événement a permis de reverser un don de 350 € au Téléthon.

Quelques dates à retenir pour 2017 :

Notre Assemblée Générale le 14 janvier dans l'ancienne salle de classe.

Une exposition dans la Chapelle du Beugnon du 13 au 21 mai.

L'Exposition de peintures, sculptures et artisanats d'art du 22 juillet au 6 août.

La fête du Bouchon le 7 octobre

Et le Téléthon en principe le premier week-end de décembre (à préciser avec le calendrier officiel).

Un énorme MERCI à tous les bénévoles qui nous ont rejoints, sans quoi rien ne serait possible.

Nous espérons vous voir nombreux en 2017 et dans cette attente, nous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

COMITE DE FETES

Lors de notre assemblée générale en Mai dernier, le quorum n'étant pas atteint, un bureau par intérim a été constitué avec Steve Lytton Président, Sylvie Joublin Secrétaire, Evelyne Robert Trésorière afin de maintenir les activités du comité des fêtes pour l'année en cours et dans la perspective de former une nouvelle équipe pour 2017.

Rapidement, en juin, **la fête de la musique** a été organisée dans la cour de l'école. Nous remercions le groupe Arcy d'Ici pour leur prestation, la chorale d'Arcy/Cure et tous ceux qui ont partagé quelques moments musicaux avec le public. L'après-midi était également agrémenté de la buvette et petite restauration tenues par l'équipe de bénévoles.

Autre rendez-vous : le **week-end de la fête du pays et du vide grenier** en Aout. Le comité des fêtes a aidé à la réussite de ce moment. La Municipalité avait invité les habitants à un pot de l'amitié dinatoire, avenue de la gare, le samedi, puis fait lancer un feu d'artifices très apprécié. Un an après sa création, le groupe local Arcy D'Ici avait répondu présent pour assurer l'animation musicale.

Quelle leçon à tirer ? La nécessité d'être un grand nombre de bénévoles pour aider à installer, désinstaller, faire à manger ou la plonge, réparer une panne si besoin, chercher les courses, tenir la buvette... Traditionnellement, le vide grenier a lieu le dimanche ce qui signifie un lever très matinal et une sérieuse organisation, avant, pendant et après l'arrivée des exposants. La préparation et le service des repas chauds n'est une mince affaire non plus. Grand stress au moment du repas. Nos bénévoles ont donné du cœur à l'ouvrage et fait face !

Une lettre de remerciement du maire a souligné la bonne organisation de ces deux jours.

Pour les fêtes de fin d'année, le comité des fêtes a souhaité travailler avec les Arcadies. En ce mois de Décembre, les Arcadies proposaient gratuitement une animation théâtrale pour les petits et les grands. **Le vin et le chocolat chauds** préparés par Evelyne Robert et les buches concoctées par Bridgette Castera ont été offerts aux spectateurs par le comité des fêtes. Une belle façon de passer ensemble quelques moments.

Le comité des fêtes ? Il existe pour vous et par vous. Certains de nos bénévoles réguliers ont exprimé leurs intentions à se présenter aux élections à notre prochaine AG qui aura lieu en début d'année. Reste à trouver quelqu'un prêt à remplir le rôle de secrétaire. Nous attendons votre candidature pour assurer sa continuité et le travail précieux qu'il joue dans la vie sociale d'Arcy.

Meilleurs vœux à tous et à toutes pour 2017

Steve LYTTON, Sylvie JOUBLIN & Evelyne ROBERT

